

Formation diplômante

DPC

2018/19

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE - HANDICAP MENTAL

L'objectif de cette formation diplômante, éligible au DPC, est de permettre à des professionnels de santé, du secteur médico-social ou éducatif, de découvrir une approche transdisciplinaire de la déficience intellectuelle. Elle délivre un socle de connaissances transversales leur permettant d'acquérir un langage commun et d'enrichir leurs pratiques professionnelles.



Equipe pédagogique

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Pr Vincent DES PORTES

Neuropédiatre, Coordonnateur de la Filière
DéfiScience, Maladies Rares du développement
cérébral et déficience intellectuelle

Dr Delphine HÉRON,

Pédiatre-Génétiennne, Coordonnatrice du Centre
de Référence Maladies Rares Déficiences
intellectuelles de causes rares

Pr Amaria BAGHDADLI, Pédopsychiatre

Pr Régine SCHELLES, Psychologue clinicienne

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

ET PRÉ-INSCRIPTION

Frédérique STENGER

frederique.stenger@chu-lyon.fr

Tél. : 04 27 85 54 89

Inscriptions : Formation Continue

Akila MOUELLEF

akila.mouellef@univ-lyon1.fr

Tél. 04 78 77 75 76

Fax 04 78 77 28 10

Université Claude Bernard Lyon 1

Service FOCAL - Antenne Santé

8 avenue Rockefeller

69373 LYON cedex 08

<http://focal.univ-lyon1.fr>

LA FORMATION

OBJECTIFS

- Acquérir une vision transdisciplinaire de la déficience intellectuelle, parmi l'ensemble des troubles du neurodéveloppement
- Acquérir un socle de connaissances fondamentales garantant de la qualité de l'accompagnement et du soin
- Approfondir sa connaissance des acteurs et des réseaux intervenant dans le champ de la déficience intellectuelle et du handicap mental
- Développer ses capacités à travailler en réseau

PUBLIC

Personnel soignant et éducatif ayant déjà une expérience professionnelle auprès de personnes atteintes de déficience intellectuelle : médecins généralistes ou spécialistes, infirmiers, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés, enseignants spécialisés, chefs de service, directeurs d'établissement, etc.

RYTHME

La formation est organisée sur une année universitaire en 3 séminaires de 5 jours (du lundi 14 h au vendredi 15 h) à Lyon, Paris et Sète. Elle comprend des cours magistraux, des ateliers cliniques et des tables rondes (108 heures). Compte tenu des horaires et de l'organisation, un hébergement sur site est prévu pour chacun des séminaires.

La formation est complétée de 4 demi-journées de stage auprès de professionnels du secteur.

L'ensemble de la formation est validé par un examen écrit et par la soutenance d'un mémoire.

VALIDATION DE LA FORMATION

Présence obligatoire aux séminaires.

Contrôle des connaissances en septembre 2019.

L'obtention du diplôme résulte de l'**assiduité** aux sessions de formation et du succès aux **épreuves écrites et orales** :

- Contrôle écrit des connaissances : QCM (50 % de la note)
- Document écrit du mémoire (25 % de la note)
- Soutenance orale du mémoire et présentation des stages réalisés (25 % de la note)

LE PROGRAMME

Séminaire 1

Lieu : **Lyon**

5 jours

03-07 décembre 2018

- Historique des représentations du handicap. Evolution des classifications. Législation française
- Théories du développement cognitif et affectif
- Développement psychomoteur normal et pathologique. Du repérage au diagnostic
- Outils diagnostiques des Troubles du Neurodéveloppement. WISC-V ; ADOS
- Tests génétiques. Consultation de génétique clinique
- Malformations cérébrales. Lésions cérébrales acquises. Principaux syndromes génétiques
- Déficience intellectuelle et trouble sensoriel associé : basse vision / surdit 
- Déficience intellectuelle avec handicap moteur. Paralysies c r brales
- Epilepsies graves du nourrisson et de l'enfant
- La recherche en sciences cognitives dans la d ficience intellectuelle
- Stratgies de r ducation orthophonique : langage oral, langage  crit

S minaire 2

Lieu : **Paris**

5 jours

11-15 mars 2019

- D pistage et diagnostic pr natal. Annonce du handicap en p riode p rinatale
- Devenir parent d'un enfant handicap . Les associations de parents
- Interventions pr coces. R le du CAMSP
- Evaluation du d veloppement sensori-moteur. R ducation par le psychomotricien
- Sp cificit s du suivi m dical de la personne d ficiente intellectuelle : m decin en MAS
- Soins dentaires, mastication, d glutition. Comportement alimentaire. Troubles du sommeil
- Sp cificit s de l'expression de la douleur : diagnostic et traitement
- L'adulte handicap  mental et  pileptique : questions pratiques en institution
- Troubles psychiatriques associ s. Place des m dicaments psychotropes
- Comportements « d fis » : approche fonctionnelle transdisciplinaire
- Fratrie / parents : Comment soutenir le d ploiement des ressources familiales ?
- Le statut juridique de la personne d ficiente intellectuelle
- Handicap et Economie de la sant 

S minaire 3

Lieu : **S te**

5 jours

20-24 mai 2019

- Compensation du handicap : MDPH / GEVA. Commission pluridisciplinaire CDA-PH
- Parcours scolaire. Ecole inclusive. Scolarisation en IME
- Rem diation cognitive et profils cognitifs syndromiques
- Communication Augment e et/ou Alternative (CAA)
- Les  valuations fonctionnelles chez l'adulte d ficient intellectuel non verbal
- Approches r educatives et  ducatives
- Education affective. Sexualit . Contraception
- Autod termination. Transition adolescent / adulte. Citoyenn t . Projet de vie
- H bergement inclusif. Travail. Visite d'un ESAT
- Bientraitance des personnes accompagn es. Epuisement des professionnels
- Cancer et d ficience intellectuelle
- Vieillesse de la personne d ficiente intellectuelle : aspects m dicaux et institutionnels
- Soigner et accompagner la personne d ficiente intellectuelle tout au long de sa vie

L'INSCRIPTION

Coordonnateur du diplôme : Professeur Vincent DES PORTES

Renseignements pédagogiques et pré-inscription : Frédérique STENGER

> DEMANDE D'INSCRIPTION

L'inscription est soumise à l'acceptation du dossier de candidature par le Comité pédagogique du diplôme.

Ce dossier comprend une lettre de motivation, un CV à jour et une copie du diplôme initial, adressés par voie électronique à : frederique.stenger@chu-lyon.fr

Date limite d'inscription : **15 octobre 2018.**

Les démarches pour finaliser l'inscription auprès de l'Université seront communiquées une fois la candidature acceptée.

> COÛT

Tarif unique en formation continue : 1 200€

Ce tarif comprend les droits de scolarité et les coûts pédagogiques, hors hébergement, restauration et transport.

> EFFECTIF

- Minimum : 30 personnes
- Maximum : 50 personnes

> INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Numéro de déclaration Formation Continue : 8269 P 000169
- Eligible au **DPC**

En partenariat avec

